

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Aux éditions « la découverte »

**« La frénésie sécuritaire  
Retour à l'ordre moral et  
nouveau contrôle social »**

- Livres, films... -

Date de mise en ligne : mardi 15 avril 2008

---

Démocratie & Socialisme

---

Collection : sur le vif, Edition « la Découverte », mars 2008, 136 pages, 10 Euros

## L'enfer sécuritaire

Dix spécialistes, indépendants et reconnus pour leur maîtrise du sujet nous expliquent la genèse de cette politique sécuritaire et ses différents aspects...

Le « tournant sécuritaire » ne vient pas hier, il a commencé en 1997-2002 au moment où la gauche détenait les leviers législatifs mais il est vrai que Sarkozy premier flic de France a été un maître en la demeure, surclassant tous ses concurrents.

Pour Jean Chazal, magistrat et l'un des pionniers d'une justice « protectionniste » : « Quand un enfant vole un vélo, ce n'est pas au vélo qu'il faut s'intéresser mais à l'enfant ».

Pour l'hôte de l'Élysée, ce qui prime c'est de lutter contre la délinquance sans s'embarrasser de considérants psychologiques et éducatifs, c'est le règne du populisme pénal contre les jeunes qui ne restent pas dans les clous.

L'ère de la réflexion et du respect du droit de l'enfant est révolu. Quel intérêt de traiter indifféremment la délinquance « initiatique » des transgressions d'adolescents, la délinquance « pathologique » ou la délinquance « d'exclusion » !

Il faut éradiquer au plus vite toute cette « insécurité » qu'elle soit réelle ou exagérée, faire du chiffre, quitte d'ailleurs à triturer les données en fonction des objectifs fixés !

Les contributeurs décortiquent cette politique sécuritaire et dévoilent les enjeux, qu'il s'agisse de la remise en cause de la spécificité du droit des mineurs ou des garanties en termes de défense assurée aux justiciables. Les résultats de cette politique dite de protection sont maigres et d'ailleurs des magistrats voire même des policiers expriment leur inquiétude devant ce tout sécuritaire qui remet en cause tout le dispositif d'articulation entre la prévention et la répression.

La chasse à l'enfant d'immigré est ouverte, au mépris des principes inscrits dans les textes internationaux signés par la France. Pour parvenir à obtenir une immigration économique « choisie » et pour se débarrasser de l'immigration de droits fondamentaux, le gouvernement précarise les immigrés « en réduisant la délivrance de cartes de résident (de dix ans) au profit des cartes de séjour temporaire ( d'un an) » « La fabrique à sans-papiers », déjà brutale au temps des lois Pasqua et Debré, tourne comme jamais, à plein régime... »

Le réquisitoire des dix auteurs est implacable.

Malheureusement, rien n'est exagéré :

Tout l'arsenal judiciaire construit à la va-vite sans évaluation, le fichage systématique, le développement de la vidéosurveillance, la suppression de la police de proximité et l'utilisation des technologies d'origine militaire constituent un ensemble cohérent conduisant à un enfer sécuritaire.

Cette frénésie liberticide doit être combattue.

**Jean-François Chalot**